

# Conseil municipal du 22 février 2017

L'an deux mille dix sept et le 22 février, à dix huit heures trente , le conseil municipal convoqué en session ordinaire s'est réuni au lieu habituel de ses séances , en présence de Jeannine Brunet , maire de la commune.

Présents : Mme BRUNET, Mme CANO, Mme CORTINAS , Mr GRESSIER, Mr NAUCHE, Mr PARMEGIANI, Mme RAMOS , Mr ROMANI, Mr TEILLOL , Mme THOUVENOT, Mme VIZCAY

Absents excusés : Mr FLOUS, Mr LAPORTE, Mme MARTY, Mme VENEL

Secrétaire de séance : Mme CORTINAS

## **Ordre du jour**

Compte administratif 2016 budget principal

Spic

Reprise provisoire des résultats 2016

Budget prévisionnel principal

Budget prévisionnel SPIC

Taux d'imposition 2017

Tarif des tickets de restauration

Diagnostic de l'éclairage public

Station 4GWIFI sur château d'eau

Questions diverses

## **1/ compte administratif 2016 du budget principal**

Un tableau des résultats 2016 est présenté par le maire

Montant total des dépenses de fonctionnement....496 150.37

Montant total des recettes de fonctionnement.... 602 288.17

Résultat positif de la section de fonctionnement...106 137.80

Montant des dépenses d'investissement... 324 930.39

Montant des recettes d'investissement... 337 580.47

Résultat positif de la section d'investissement... 12 650.08

Le maire laisse l'assemblée débattre sur la présentation du compte administratif.

En son absence le compte est adopté : pour 9

contre 0

abstentions 0

## **2/Compte administratif du SPIC**

Total des dépenses 0

Total des recettes 3 258.08

Excédent 3 258.08

Les comptes de gestion ne sont pas parvenus : nous ferons donc une reprise provisoire des résultats , sur ce conseil en attendant l'approbation du compte de gestion.

## **3/ Reprise provisoire des résultats du compte principal**

R002 249690.31

D001 67203.92

## **4/ Reprise du résultat du SPIC** c/ R002 3 258.08

Vote à l'unanimité sur le report provisoire

## **5/ Budget principal**

Mme le Maire présente le budget prévisionnel de l'année 2017 et précise que le budget a été préparé par la commission des finances.

Montant des recettes de fonctionnement	556 981.99
Rajout de l'excédent 2016	249 690.31
Total	<b>806 672.30</b>

Montant des dépenses de fonctionnement	608 100.00
Rajouter le transfert de section à section	198 572.30
Total	<b>806 672.30</b>

Montant des recettes d'investissement	141 203.92
Rajout du transfert	198 572.30
Total	<b>339 776.22</b>

Montant des dépenses d'investissement	272 572.30
Rajout du déficit cumulé	67 203.92
Total	<b>339 776.22</b>

Avant le vote le maire informe des investissements prévus et demande aux adjoints de faire le point sur les diverses opérations présentées.

### **Vote du budget principal**

**A l'unanimité**

### **5 bis / Taux d'imposition**

Lors de la réunion de la commission des finances ,il a été prévu de faire une légère augmentation du taux des impôts locaux .

Il est donc proposé de passer aux taux suivants :

Taxe d'habitation de 9.30	à 9.31
Taxe foncière de 10.49	à 10.50

### **Vote de l'assemblée**

**A l'unanimité**

## **6/ Budget du SPIC**

Montant des recettes de fonctionnement 2900 et excédent de 2016 soit 6 158.08

Montant des dépenses de fonctionnement	
50 heures 2016, 50 heures 2017 soit	2000
Assurance	270
Energie	200
Eau	100
Location de nacelle pour nettoyage panneaux	1 000

Et transfert en section d'investissement 2 538.08

Montant des dépenses d'investissement	1 050 €	ordinateurs +licence
Matériel d'élagage des haies	1 538.08	
Montant des recettes d'investissement	2 558.08	dont transfert section de fonctionnement
Soit un budget de 6 158.08 en fonctionnement et 2 538.08 en investissement		

### **Vote du budget du SPIC**

**A l'unanimité**

## **7/ Tarifs des tickets de cantine**

Actuellement le tarif est de 3.20

Passage à ,3.30 à compter de la rentrée de septembre 2017

**Vote à l'unanimité**

### **8/ tarifs applicables pour 2017 aux élèves de Savarthès**

Actuellement le calcul des frais de scolarité s'élève à 1597€ par enfant.

En raison de ce coût croissant et en accord avec les maires d'ESTANCARBON et LABARTHE INARD , il est proposé de passer de 150€ à 250€ pour l'année scolaire 2016.2017.

### **9/ Diagnostic de l'éclairage public**

Information : demande de diagnostic sur l'éclairage routier  
d

Demandons-nous un diagnostic sur les bâtiments ? le maire attend les conditions financières de cette étude et proposera au conseil de le faire ou non.

### **10/ Station 4 G wifi**

Problème de positionnement

Le maire est en contact avec le SDAN pour essayer de régler la situation.

### **11/ Questions diverses**

\*Présentation des chemins de rando dans le village

\* information sur l'urbanisme

\*information sur le prochain conseil d'école

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20heures 30.